

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le mardi 21 décembre 2021 à 18 h 00, par visioconférence.**

---

Présents : M. le maire Mathieu Traversy, président  
M. Raymond Berthiaume  
M. André Fontaine  
M. Robert Auger

Également présents : M. Alain Marcoux, directeur général  
M. Sylvain Dufresne, directeur général adjoint, services de proximité  
M. Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable  
Mme Carole Poirier, directrice de cabinet  
M. Mathieu Desilets, directeur adjoint de cabinet  
Me Jean-François Milot, greffier

Observateur : M. Robert Morin

Absente : Mme Claudia Abaunza, vice-présidente

---

**CE-2021-1319-DEC**

**Il est résolu :**

**QUE** la séance extraordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 18 h 00.

---

**CE-2021-1320-DEC**

**Il est unanimement résolu :**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

---

**CE-2021-1321-DEC**

**Il est unanimement résolu :**

**QUE** le comité exécutif autorise l'adhésion de la Ville de Terrebonne au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour un mandat visant les achats de pneus neufs, rechapés et remoulés, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2025.

**QUE** le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres public pour adjuger les contrats d'achats regroupés de pneus nécessaires aux activités de notre organisation municipale, soit confié à CAG.

**QU'**un contrat d'une durée de trois (3) ans pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables.

**QUE** la Direction des travaux publics s'engage à compléter pour le CAG, dans les délais fixés, le formulaire d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les montants annuels en dollars des divers pneus dont la Ville de

Terrebonne prévoit avoir besoin, et ce, par le biais du Logiciel d'Achat en Commun (LAC).

**QUE** la Ville de Terrebonne s'engage à respecter les termes et conditions dudit mandat comme si elle avait contracté directement avec les différents fournisseurs à qui les contrats seront adjugés.

---

**CE-2021-1322-REC**

**Il est unanimement résolu :**

**QUE** le comité exécutif recommande au conseil municipal d'approuver le *Programme d'aide financière pour le développement et le soutien des organismes œuvrant dans la récupération de textiles et accessoires usagés sur le territoire de la Ville de Terrebonne.*

**QUE** le conseil autorise, suite à la recommandation de la Direction du loisir et de la vie communautaire, le versement de l'aide financière aux trois (3) organismes mentionnés au tableau ci-dessous.

<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Montant demandé</b>
<b>Comité d'aide aux Lachenois</b>	Achats d'effets scolaires, aménagement du magasin et embauche d'une étudiante	5 875,37 \$
<b>Comité d'aide aux Plainois</b>	Étagères de récupération de dons	10 000,00 \$
<b>Service d'aide SEDAI T.S.S.</b>	Aide aux familles à la rentrée scolaire	1 600,18 \$
<b>Total :</b>		<b>17 475,55 \$</b>

**QUE** ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, incluant un amendement budgétaire.

---

**CE-2021-1323-REC**

**Il est unanimement résolu :**

**QUE** le comité exécutif recommande au conseil municipal d'approuver le renouvellement de la caution de la Ville de Terrebonne pour les prêts de l'organisme Les Complexes Sportifs Terrebonne inc. (CST) ayant fait l'objet d'un cautionnement dans le passé.

**QUE** la trésorière ou l'assistante-trésorière ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, les documents nécessaires au renouvellement desdits prêts de CST, incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à ceux-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

**CE-2021-1324-REC**

**Il est unanimement résolu :**

**QUE** le comité exécutif recommande au conseil municipal d'accorder au seul soumissionnaire **GESTION VINCENT ET LIMOGES INC.**, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat SA21-6008 pour l'animation des programmes de camps de jour réguliers de la Ville de Terrebonne, pour les années 2022 à 2025, pour une somme de 3 897 307,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public.

**QUE** cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

**CE-2021-1325-DEC**

**Il est unanimement résolu :**

**QUE** le comité exécutif autorise une dépense de 312 485,52 \$, taxes incluses, pour le renouvellement des licences des droits d'utilisation des produits Office 365 de Microsoft inc., du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022, dans le cadre de l'adhésion au regroupement d'achats auprès du Centre des Services Partagés du Québec (CSPQ) pour la deuxième année du contrat de trois (3) ans.

**QUE** cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

**CE-2021-1326-DEC**

**Il est résolu :**

**QUE** la séance soit et est levée à 18 h 30.

---

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Greffier